



Tilff, le 18 octobre 2020

OA006 - Les scouts de Tilff
scoutsdetilff.be

Objet : frais d'inscription pour l'année scout 2020-2021

Chers parents,

Une nouvelle année scout vient d'être entamée, et nous espérons que votre enfant pourra s'épanouir tout au long de cette nouvelle année, malgré les circonstances actuelles. C'est avec détermination que nos animateurs se mettent bénévolement au service des enfants pour leur faire découvrir la vie de groupe et les valeurs scout.

Notre unité fait partie de la Fédération des Scouts de Belgique qui organise le mouvement scout en Wallonie et à Bruxelles. Une **cotisation** est demandée par la Fédération pour chaque personne qui participe aux activités scout afin de **couvrir les frais d'assurance**. Ceux-ci sont facturés à l'unité par la Fédération en fonction du nombre d'inscrits.

Le montant de la cotisation est variable en fonction du nombre de membres de la famille inscrits à la Fédération (même dans une autre unité ou à la GCB). En toute transparence, vous trouverez le détail des cotisations en utilisant le lien suivant : <https://lesscouts.be/administratif/cotisations.html?L=0> .

De plus, notre unité prend une **quote-part** d'environ 10 euros par enfant, comprise dans le montant qui vous est demandé. En effet, l'unité doit couvrir les **frais** nécessaires à son **fonctionnement** : payer les charges des locaux (location, eau, électricité, ...) et permettre la participation à des activités exceptionnelles dont le coût trop élevé ne vous est pas intégralement demandé. Pour toute question relative aux cotisations, vous pouvez contacter Vincent Natalis (Guariba) au 0479/09.44.73. ou Céline Ricour (Chousingha) au 0472/09.94.47.

En bref, les frais d'inscription à l'unité scout de Tilff s'élèvent à :

- 60 €** par FAMILLE si un seul membre de la famille est inscrit à la Fédération
- 90 €** par FAMILLE si deux membres de la même famille sont inscrits à la Fédération
- 120 €** par FAMILLE si 3 membres de la même famille sont inscrits à la Fédération
- 150 €** par FAMILLE si 4 membres de la même famille sont inscrits à la Fédération (+ 35€ par membres supplémentaires).

Nous vous invitons à régler ce montant **pour le 31 octobre, au plus tard**, sur le compte :

Titulaire :	Unité des Scouts de Tilff
N° de compte :	BE81 0014 5461 4424
Mention :	Nom et prénom du ou des enfants concernés (pas de totem) et section (c'est important !)

Cette cotisation ne peut cependant pas être un frein à la pratique du scoutisme. Si nécessaire, un étalement peut être envisagé. De même, il existe un tarif réduit pour les familles éprouvant des difficultés

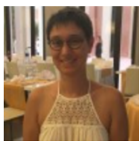
financières. Pour bénéficier de ce tarif de solidarité, nous devons introduire rapidement une demande auprès de la Fédération. N'attendez donc pas la dernière minute pour discuter avec les animateurs d'unité, en toute discrétion.

Les animateurs de section et d'unité vous remercient déjà de votre confiance et sont à votre disposition pour répondre à vos questions ou soucis. N'hésitez pas à faire appel à nous en cas de besoin.

Animateurs d'unité



Jean-Didier Vandeveld
Animateur d'unité
Chaton Pétillant
0496/95.55.85
jeandivandeveld(at)yahoo(point)com



Céline Ricour-Jouret
Assistante d'unité
Chousingha
0472/09.94.47
ricour.celine(at)gmail(point)com



Vincent Natalis
Équipier d'unité
Guariba Maître des jeux
0479/09.44.73
vincent.natalis(at)gmail(point)com



Bastien Horemans
Équipier d'unité
Chipmunk Mine de rien
0498/23.03.12
bastienhoremans(at)gmail(point)com



Alison Urbain
Équipière d'unité
alison.urbain(at)yahoo.fr

Pour l'unité des Scouts de Tilff,

Céline Ricour